Analyse d'eau de puits ou de source privée

Obligations réglementaires

Toute personne qui distribue de l'eau destinée à la consommation humaine est tenue d'en assurer la qualité (Code de la Santé Publique, articles L.1321-1 et suivants). Le propriétaire d'un puits est responsable pénalement de la qualité de l'eau qu'il distribue.

Quand faire analyser ?

- ? À la mise en service - Analyse complète (Type B) obligatoire avant toute utilisation
- ? Annuellement - Analyse de routine (Type A) au minimum. Semestrielle recommandée pour les ERP.
- ? Après des travaux - Sur le puits, la pompe ou les canalisations
- ? Après un événement - Inondation, déversement accidentel, épandage à proximité
- ? Avant une vente immobilière - Analyse de moins de 6 mois requise

Types d'analyses

Analyse Type A (routine)

Paramètres microbiologiques essentiels (E. coli, entérocoques, coliformes) + physico-chimie de base (pH, turbidité, nitrates).

Analyse Type B (complète)

Inclut les paramètres Type A + métaux lourds (plomb, arsenic), pesticides individuels, solvants et micropolluants organiques.

Recommandation : Type A semestriel + Type B tous les 3 à 5 ans pour un usage professionnel.

Paramètres clés à surveiller

Paramètre | Limite | Risque E. coli | 0 UFC/100mL | Contamination fécale récente Nitrates | 50 mg/L | Origine agricole Arsenic | 10 µg/L | Origine géologique naturelle, cancérigène Plomb | 10 µg/L | Canalisations anciennes, toxique Pesticides (total) | 0,5 µg/L | Activité agricole environnante

Risques sanitaires

Une eau de puits non traitée peut contenir des bactéries pathogènes, des nitrates d'origine agricole, des pesticides et des métaux lourds, causant gastro-entérites, intoxications chroniques et pathologies graves.

Solutions de traitement

- ? UV ou chloration - Pour la contamination bactériologique
- ? Filtration charbon actif - Pour les pesticides et micropolluants

- ? Osmose inverse - Pour les nitrates et métaux lourds

Une vérification post-traitement par laboratoire accrédité COFRAC* est obligatoire.

Comment procéder ?

- ? Contactez-nous au 01 77 75 54 00 ou par email à contact@aquatycia.fr
- ? Nous vous envoyons un devis adapté à votre situation
- ? Après acceptation, nous planifions l'intervention ou vous envoyons un kit de prélèvement
- ? Les résultats vous sont communiqués sous 5 à 10 jours dans votre espace client

** Accréditation COFRAC Essais n° 1-5057, portée disponible sur www.cofrac.fr. Aquatycia SAS est accréditée par le Cofrac selon la norme NF EN ISO/IEC 17025 pour son seul site d'Alfortville (94) et pour les seuls essais et prélèvements listés dans cette portée. Seuls les résultats couverts par l'accréditation sont identifiés comme tels sur les rapports d'essais.*